

Nom et coordonnées de l'école :

**RPI Asques – Saint Romain la Virvée**

**Ecole Publique                  Ecole Publique**

**Le Bourg                                  65 rue Milonis**

**33240 Asques                          33240 St Romain la Virvée**

**Circonscription SAINT ANDRE DE CUBZAC**

**Date :** le 6 juin 2023

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) :** Laure GUEZENNEC

**Inspectrice de l'éducation nationale :** Stéphanie CANTEAUT - excusée

Equipe enseignante :	Sandrine LUNET, Carine PACE, Mari-Wenn ALLAIN, Nathalie LEFEBVRE, Laure GUEZENNEC
Le maire ou son représentant :	Marie-Claude FOURCADET (présidente du SIRP), Murielle DARCOS (maire d'Asques), Lucile MONCHANY (élue St Romain la Virvée), Claude LAROCHE (élue Asques)
DDEN :	excusée
Invités (personnel municipal, parents d'élèves... ) :	Mme BITEAU, Mme CASTETS, Mme SABOULARD (parents d'élèves)

**Excusé:** Alain MONTION (maire de St Romain)

***Début du conseil d'école : 18h00***

**Secrétaire de séance : Nathalie LEFEBVRE**

**I. Parcours de l'élève :**

**a. Bilan des actions d'aide mise en place**

-Les APC : elles se terminent sur ST Romain. Sur Asques, elles ont pris fin juste avant les vacances de Pâques.

-Les PPRE : Des Projets Personnalisés de Réussite Educative ont été mis en place dans les deux écoles.

Classe de MS/GS/CP : 3

Classe des CP/CE1 : 5 dont 3 supports pour redoublement

Classe des CE1/CE2 : 1

Classe des CM1/ CM2 : 3

-Redoublements : 2 en CE1 et 1 en CM2. Un redoublement CE1 a été refusé par une famille.

**b. Bilan des actions du Conseil Ecole Collège et liaison inter écoles :**

**-Actions écoles-collège** : Des projets avaient été proposés lors du CEC de novembre, pour lesquels des enseignants du primaire dont Mme Lunet, et un professeur de français du collège se sont inscrits. Des adresses mails devaient nous être communiquées afin que nous puissions organiser des rencontres mais malgré des

relances de l'enseignante de Cadillac pour les obtenir, nous n'avons rien reçu. Les projets n'ont donc pas été réalisés.

Une visite du collège a eu lieu le vendredi 26 mai. Les élèves de CM2 de toutes les écoles du secteur de Vérac ont été reçus de 9h à 16h. Ils ont vécu une journée d'un élève de 6ème en enchaînant des cours différents toutes les heures. Ils ont rencontré l'équipe de direction.

#### -Liaison entre les deux écoles : mardi 27 juin

Les élèves de la classe de CP/CE1 se rendront à Asques le matin, et pique-niqueront avec les élèves de la classe de CE1/CE2.

## **II. Projet et vie de l'école :**

### **a. Bilan des actions du projet :**

-Le thème de l'année était la nature. Ce thème a été décliné sous forme de plusieurs projets au sein des écoles.

- St Romain : mise en place d'un potager, intervention de la Cueillette de Sophie, plantation de fèves de la ferme Ecoline, élevage de papillons.

A ce sujet, l'école souhaiterait poursuivre leur potager et demande à la mairie s'il serait possible d'installer un récupérateur d'eau de pluie.

- Asques : interventions du SMICVAL et visite du SMICVAL et du site d'enfouissement des déchets de Lapouyade, élevage de papillons, ateliers autour de la Chauve-souris financés par la mairie d'Asques,

- Pour les deux écoles : une sortie sur la journée sur l'île Madame a été organisée le mardi 6 juin. Sur place, deux activités ont été proposées aux enfants : pêche à pied et visite de la ferme aquacole.

Une grande lessive sera organisée en fin d'année, le mardi 27 juin pour Asques et le mardi 4 juillet pour St Romain afin d'exposer les œuvres d'art réalisées par les enfants tout au long de l'année. Les parents pourront venir librement visiter l'exposition.

### **b. Présentation du rapport de l'évaluation d'école :**

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, toutes les écoles doivent être évaluées. Cette année, notre RPI a été désigné. Cette évaluation s'est déroulée en 2 temps :

- un premier temps d'auto-évaluation qui s'appuie sur les recueils des réponses aux questionnaires diffusés aux parents, au personnel communal, aux enseignantes et aux enfants. Un rapport d'auto-évaluation est établi alors par l'équipe enseignante.

- un second temps au cours duquel des évaluateurs se déplacent dans l'école et s'entretiennent avec les différents partenaires de l'école.

L'équipe d'évaluateurs était composée d'un inspecteur du second degré de l'académie de Bordeaux, d'une conseillère pédagogique du Lot-et-Garonne et d'une directrice d'école maternelle du Lot-et-Garonne.

L'évaluation s'est déroulée sur 2 jours fin avril. L'ensemble de l'équipe enseignante a été entendue ainsi que des élèves d'Asques, des parents des deux écoles, des élus des deux communes. Les entretiens se sont déroulés dans la bienveillance et le souhait d'améliorer le fonctionnement du RPI.

A la suite de ces rencontres, ils ont rédigé un rapport d'évaluation. (Celui-ci sera envoyé par mail aux élus. )

Ce rapport souligne un fonctionnement satisfaisant de deux écoles qui doit beaucoup à l'engagement de tous les personnels au service du bien-être et de la progression des apprentissages des élèves.

Les évaluateurs ont également souligné :

- les difficultés liées aux emplois du temps des ATSEM qui ont été modifiés en début d'année scolaire.

- l'importance de la consolidation du climat scolaire avec les parents et l'AIPE.

### III. Fonctionnement de l'école :

#### a. Bilan des exercices de sécurité

Les exercices de sécurité ont tous été réalisés.

Une demande pour des rideaux occultants (et thermiques pour Asques) est faite auprès des municipalités dans le cadre du PPMS.

#### b. Bilan financier de la coopérative

Solde du compte OCCE : 5927,26 euros.

-Dépenses :

\* intervention La cueillette de Sophie : 640,50euros

\* abonnement magazines St Romain :118 euros

\* acompte Île Madame : 445 euros

Il faut enlever à cette somme les trajets en bus pour la visite du collège et pour les trajets école d'Asques-école de St Romain pour les répétitions et la visite de l'école d'Asques des CP/CE1.

-Dons :

\* Un don de 1850 euros a été fait par le comité des fêtes de la commune d'Asques. Nous les en remercions. Ce don permettra le financement de sorties l'année prochaine pour l'école d'Asques.

\* Des dons pour la location des tables et des chaises de la salle des fêtes d'Asques : 102 euros

#### c. Préparation du bureau des élections pour l'année 2023/2024

*Ces dates sont données de manière approximative et seront réajustées selon le calendrier des élections qui sera publié au mois de septembre.*

- Vérification des listes électorales : 15 jours après la rentrée

- Mise sous pli : fin septembre en général

- Dépouillement : mi-octobre (un vendredi)

Membres du bureau à St Romain : Mme Biteau, Mme Lefebvre, Mme Guezennec, Mme Monchany.

Membres du bureau à Asques : Mme Saboulard, Mme Darcos, Mme Allain, Mme Lunet.

### IV. Organisation de la rentrée 2023 :

#### a. Structure de l'école (sous réserve d'inscriptions/ de départs pendant les vacances)

PS : 9

CE1 : 17

MS : 18

CE2 : 16

GS : 10

CM1 : 16

CP : 8

CM2 : 15

Il n'y aura pas de CE1 à Asques l'année prochaine.

Il y aurait environ 62 élèves à St Romain et 47 à Asques.

#### b. Organisation de l'accueil des futurs PS et des futurs élèves à Asques et des futurs 6ème :

- Accueil des futurs PS : Un temps d'accueil sera proposé pour les futurs PS le mardi 4 juillet à 17h.

- Futurs élèves d'Asques : Les enseignantes d'Asques proposeront cette année aux parents des futurs élèves qui viendront sur Asques de visiter l'école et de les rencontrer lors de la grande lessive qu'elles organisent le mardi 27 juin.

- Accueil des futurs 6ème : une visite du collège a eu lieu le vendredi 26 mai. Les CM2 ont été mélangés avec des élèves d'autres classes de CM2 des écoles du secteur. Ils se sont vus attribuer un emploi du temps et ont « vécu » une journée de 6ème.  
Le repas a été offert par le collège.

**Mairie:**

**-Mise en place d'une garderie à Asques**

Mme Darcos annonce qu'une garderie sera organisée à Asques à compter de la rentrée 2023 pour les élèves de l'école d'Asques. Les horaires seront les mêmes que ceux de la garderie de St Romain.  
Cette décision fait suite à des soucis de discipline avec les grands à la garderie de St Romain et le besoin pour chaque classe d'âge de pouvoir avoir des espaces adaptés.

Du fait de la création de cette garderie, il n'y aura plus de navette entre les deux écoles à partir de la rentrée prochaine.

**Fin du conseil d'école : 19h30**

Le prochain conseil d'école aura lieu le : cette date sera fixée à la rentrée.

Fait à Asques le 20-06-23

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole  
**Laure GUEZENEC**

La secrétaire de séance : **Nathalie Lefebvre**



**Sandrine LUNET**

